



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-90993>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-90993**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de La Garde

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830062200014

Ville : La Garde

Code postal : 83957

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1684393>

Identifiant interne de la consultation : MBC GARDIENNAGE

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Programmation

Numéro de téléphone du contact : +33 494089805

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 08/09/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville de LA GARDE

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE A COMMANDES DE PRESTATIONS DE TELESURVEILLANCE - SECURISATION DES BATIMENTS COMMUNAUX SOUS ALARMES, DU GARDIENNAGE DU PARKING GERARD PHILIPPE, ET DE GARDIENNAGE DE SITES DANS LE CADRE DES MANIFESTATIONS COMMUNALES DE LA VILLE DE LA GARDE (EN 3 LOTS)

Code CPV principal - Descripteur principal : 79713000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La procédure de consultation utilisée est une procédure adaptée, passée en application de l'article L2123-1 de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R2123-1, 2 et 7 du Décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 du code de la Commande Publique

Lieu principal d'exécution du marché : BP 121 83957 - LA GARDE

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot : 1 :** Lot 1 : Télésurveillance et sécurisation de bâtiments communaux sous-alarmes. Lot 1 : Télésurveillance et sécurisation de bâtiments communaux sous-alarmes

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79711000

Lieu d'exécution du lot : Sur l'ensemble du territoire de la ville de LA GARDE

- **Description du lot : 2 :** Lot 2 : Gardiennage permanent du parking Gérard Philippe. Lot 2 : Gardiennage permanent du parking Gérard Philippe

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79713000

Lieu d'exécution du lot : Sur l'ensemble du territoire de la ville de LA GARDE

- **Description du lot : 3 :** Lot 3 : Gardiennage de sites dans le cadre des manifestations communales. Lot 3 : Gardiennage de sites dans le cadre des manifestations communales

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79713000

Lieu d'exécution du lot : Sur l'ensemble du territoire de la ville de LA GARDE

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. *Conformément aux articles R2144-4 et suivants ainsi que l'article R.2161-4 du CCP, l'acheteur public peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. *A l'issue d'une première analyse, l'acheteur public pourra procéder à une négociation avec l'ensemble des candidats ayant répondu à la présente consultation dans le respect des règles de la commande publique, y compris ceux ayant déposé une offre irrégulière ou inacceptable. * Conformément aux dispositions de l'article R.2181-1 du CCP, pour les marchés publics passés selon une procédure adaptée, l'acheteur, dès qu'il décide de rejeter une candidature ou une offre, notifie à chaque candidat ou soumissionnaire

concerné le rejet de sa candidature ou de son offre. L'acheteur public communique aux candidats et aux soumissionnaires qui en font la demande écrite les motifs du rejet de leur candidature ou de leur offre dans un délai de quinze jours à compter de la réception de cette demande. *La présente consultation donnera lieu à l'établissement d'un accord cadre à bons de commande conformément aux dispositions de l'article L2125-1 1° et des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du CCP, à savoir un marché conclu avec un seul opérateur économique. Les prestations de l'accord cadre sont exécutées par l'émission de bons de commande successifs, sans négociation ni remise en concurrence, établis par la Collectivité au fur et à mesure de ses besoins. *L'attention des candidats est portée sur le fait que seule fait foi l'adresse électronique renseignée dans le registre de retrait des dossiers de consultation généré par le profil acheteur. Cette adresse électronique conditionne l'effectivité des échanges intervenant entre l'acheteur et l'opérateur économique. En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante, l'opérateur économique ne pourra se prévaloir à l'encontre de l'acheteur d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant. *Par ailleurs, un avis d'attribution sera publié suite à la notification du marché, notamment sur le profil acheteur de la ville - <http://www.marches-publics.info>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/08/2025